

# Moreau, premier jihadiste libéré, première bombe à retardement de Belloubet !



**Enfin de retour parmi nous.** Premier revenant du jihad, et premier d'une liste de plusieurs centaines, le Français Flavien Moreau, islamiste radicalisé, vient d'être libéré de prison. Après avoir purgé une peine de 7 ans, il a quitté la détention ce lundi 13 janvier. Le voilà donc de retour parmi nous, conformément aux souhaits de la ministre Belloubet.

**Un natif coréen adopté avec son frère par un couple de Nantais.** Les deux frères Moreau, tous les deux jihadistes radicalisés, sont natifs de Corée du Sud et ont été adoptés en bas âge par un couple de Nantais. Les deux sombreront rapidement dans la délinquance puis se radicaliseront en prison. Bien entendu, élément déclencheur selon la justice :

le divorce de leurs parents et une enfance chaotique. Comme d'habitude, tout s'explique...



**Un fort intérêt pour la chimie.** En 2010, il dit à son professeur de sciences physiques qu'il est « *intéressé par la chimie des explosifs* » et cherche à tout prix, selon l'enseignant, à se procurer des produits dans les placards. Étonnant, non ?

**Un récidiviste radicalisé précoce.** Condamné une première fois à l'âge de 19 ans pour trafic, en quelques années il enchaînera 13 condamnations pour vols avec violence et port d'armes. Il se radicalisera en prison où il demandera lui-même à être placé à l'isolement ; signe de très grand fanatisme.

**Un des premiers partis en Syrie.** C'est en novembre 2012, à peine sorti de prison et âgé de 25 ans qu'il est l'un des premiers Français partis faire le jihad en Syrie.

**Son frère aîné aussi dangereux que lui.** Son aîné, Nicolas Moreau, 14 condamnations à son actif, est resté un an et demi en Syrie, de janvier 2014 à juin 2015. Il a été arrêté en Turquie et transféré en France où il a été condamné à 10 ans de prison en 2016. Pour bien faire, grâce aux bons soins de l'administration pénitentiaire, à sa demande, il sera

finalement transféré dans la même prison que son frère cadet. Sortie prévue pour lui aussi en fin de peine, comme tout le monde.

**Un parcours relaté par un journaliste belge.** À l'époque, le parcours de celui qui se fait appeler Abdel Fattah a été intégralement retracé [par un journaliste du Temps](#), qui l'a suivi jusqu'à son intégration dans une « katiba » d'Idleb en Syrie. Il en reviendra après seulement quelques semaines pour se faire cueillir le 28 janvier 2013 par la DCRI à Paris en possession de deux lingots, huit pièces d'or et 5 080 euros. D'où lui venait cette fortune peu compatible avec sa situation professionnelle ? Qui la lui avait confiée et à quelle fin ? Comprenne qui pourra ...

**Vite de retour en France car il avait envie de fumer.** Lors de son procès en 2014, pour justifier son départ rapide de Syrie, il déclarera : « *j'avais emporté des Nicorettes, mais ça n'a pas suffi. Alors j'ai laissé mon arme à mon émir et je suis parti* »... Tabagisme contrarié, t'as qu'à croire...

**Radicalisé et introverti.** Pendant son séjour en prison, il est toujours en djellaba, fait ses cinq prières par jour, exige de manger halal et se plonge dans la lecture des textes religieux. Sa détention est parsemée d'incidents. Il insulte les gardiens, on retrouve plusieurs armes artisanales dans sa cellule. Du classique en quelque sorte...

**Plus dangereux que jamais.** Transféré à Vendin-le-Vieil en septembre 2018, il refuse de passer par le quartier d'évaluation de la radicalisation. Placé en quartier disciplinaire, il menace de « planter » des surveillants. Il inscrit aussi sur les murs de sa cellule « *Je suis Ganczarski* », du nom du cerveau des attentats de Djerba de 2002, qui a agressé aux ciseaux trois surveillants de la prison de Vendin en janvier 2018. Finalement transféré à la prison de Condé-sur-Sarthe, il y passera le reste de sa détention à l'isolement.

[54422-terroriste-bientot-liberable-menace-surveillants-prison-vendin-le-vieil](#)

**Il retrouve son frère en prison.** La fratrie souhaitant être

rapprochée, l'administration pénitentiaire dans sa très grande bienveillance fera immédiatement le nécessaire. Mais si l'aîné a bien voulu intégrer le quartier d'évaluation de la radicalisation, Flavien a toujours refusé d'être évalué.

**L'administration pénitentiaire rassurante pour la suite.** « *Il l'est quand même (évalué), car toute sa vie en détention a été regardée de très près. Il a fait l'objet d'une analyse pluridisciplinaire poussée* », fait-on valoir du côté de l'administration pénitentiaire. T'as qu'à croire ...

**Des mesures de suivi dérisoires.** Sa sortie s'accompagne de diverses obligations et interdictions : il doit notamment résider à un endroit déterminé, recevoir des soins et avoir un emploi. Il lui est, en outre, interdit de détenir une arme ou de quitter le territoire sans autorisation. Sans blague ?

Ces mesures doivent durer onze mois et dix-huit jours car elles sont assises sur les réductions de peine qu'il a pu obtenir quand il était en détention.

**Et après ?** Et après plus rien.

**Une bombe à retardement.** Ce premier cas est particulièrement représentatif de l'irresponsabilité de la ministre de la Justice. Ce type particulièrement dangereux vient d'être relâché malgré les évaluations extrêmement pessimistes de ses surveillants et malgré un parcours et un état mental qui le prédisposent nettement à la récidive. Au vu de son état de délabrement et de son manque d'effectifs, l'administration judiciaire n'a pas les moyens de suivre ces cas qui sont livrés à eux-mêmes. Non seulement l'État français ne nous protège pas, mais pour des raisons idéologiques, il nous expose aux pires dangers.

**La libération des jihadistes de retour de Syrie nous expose aux pires dangers sur le sol français. Nous pouvons nous attendre à de très graves attentats dans un avenir proche.**

**Martin Moisan**